

Ce document est un extrait de « Facilitec- mode d'emploi » à consulter sur www.reconomy.lu pour plus d'informations.

Les conditions d'accès et d'utilisation de Facilitec.

La gestion du lieu est prévue de façon collective avec un système de facilipoint.

Le principe est de pouvoir rendre visible l'investissement de chacun dans la gestion du lieu. Les facilipoints sont acquis en fonction du temps consacré dans la gestion du lieu et ils sont utilisés pour réduire ses frais d'accès à Facilitec.

- les facilipoints peuvent servir à réduire le loyer (avec un maximum de 40 facilipoints)
- les facilipoints ne sont jamais échangés en euro réels
- les facilipoints peuvent être utilisés pour échanges de services et utilisation des espaces (hors utilisation ordinaire)
- un facilipoint = équivalent 1€
- les facilipoints sont attribués de manière forfaitaire en fonction des tâches (évaluation à prévoir)

Tableau synthétique des différents types de membres.

Typologie Adhérents	Caractéristiques	Implications personnelles	Facilipoint - Engagement
Amis Facilitec	Utilisation ponctuelle des lieux (ateliers le week-end)	Rangement après utilisation des lieux	Les amis Facilitec élisent des représentants qui seront impliqués dans la gestion du projet
Adhérents Facilitec*	Utilisation régulière et implication dans la gestion du lieu.	Participation à la vie communautaire et la gestion des lieux (rangement / propreté des lieux / approvisionnement...) : une à deux heures par semaine	Prise en compte d'un Facilipoint vs. engagement dans la gestion des lieux
Superactifs*	Idem + implication dans la gestion du projet	Idem + implication dans la gestion du projet	Idem + Facilipoint vs. engagement dans la gestion du projet

*** Les adhérents et superactifs = membres réguliers qui sont impliqués dans la gestion des lieux et la vie de la communauté**

Les différents types de formule

Type de formules	accès	Particularités	Tarification
Utilisation ponctuelle	voir tableau ci-dessous	utilisation espace ateliers	Workshop 2 h : 20€ ½ journée : 40€ 1 journée : 70€ soirée : 40€
Pass Facili-Desk 24h/24	Wifi + possibilité réservation salles de réunion + Cafétéria (Boisson chaude) + imprimante selon les modalités d'accès définies dans la charte (note : à partir de 17h, d'autres activités sont susceptibles d'être accueillies dans le bâtiment et de générer des nuisances sonores)	accès 24/24h avec bureau nomade dans l'espace de coworking	200€/mois avec min 160€/mois
Pass Facili-Desk (1 j / semaine)	Wifi + possibilité réservation salles de réunion + Cafétéria (Boisson chaude) + imprimante selon les modalités d'accès définies dans la charte (note : à partir de 17h, d'autres activités sont susceptibles d'être accueillies dans le bâtiment et de générer des nuisances sonores)	accès 1 jour / semaine ou 2* 1/2 jour/ semaine avec bureau nomade dans l'espace de coworking	100€/mois avec un min de 60€/mois
Pass démarrage d'activités (trois ans à partir de la création)	Wifi + possibilité réservation salles de réunion + Cafétéria (Boisson chaude) + imprimante selon les modalités d'accès définies dans la charte	accès 24/24h avec bureau nomade dans l'espace de coworking	100€/mois avec un min de 60€/mois

Option de domiciliation	possibilité de se domicilier selon les lois en vigueur avec implication dans le projet et respect des valeurs de la charte ainsi qu'une activité réelle au Luxembourg. Accès à un casier privatif	les sàrl/ sàrl-s/ coopératives/ asbl sont autorisées pour autant que Facilitec a la capacité physique de l'accueillir	50€/mois
Poste Fixe	Wifi + possibilité réservation salles de réunion + Cafétéria (Boisson chaude) + imprimante (note : à partir de 17h, d'autres activités sont susceptibles d'être accueillies dans le bâtiment et de générer des nuisances sonores)	accès 24/24h avec bureau fixe au 2ème étage + obligation d'être superactif	
* pour CoBees, le pass n'est pas nominatif, mais appartient à CoBees, ce qui permet un partage entre les coopérateurs			

Critères et modalités de l'utilisation ponctuelle de Facilitec

C'est quoi une utilisation ponctuelle?	c'est une utilisation dédiée à une activité spécifique de l'espace atelier, salle polyvalente ou espace bien-être dans un laps de temps défini (soit après 17h, les weekends, ou de manière exceptionnelle en semaine)
Qui peut accéder à l'utilisation ponctuelle?	Les activités commerciales sont motivées via un formulaire de demande pour y expliquer la démarche en lien avec les valeurs de Facilitec. Une formule tarifaire avantageuse est proposée pour les démarrages d'activités. Pour les activités sociales, culturelles, sportives ou d'apprentissage, la gratuité est d'application si l'accès à l'activité est gratuite ou au chapeau, Pour assumer la couverture des frais engendrés par les activités non commerciales, une participation aux frais peut être demandée par l'utilisateur/organisateur.
quelles activités?	Les activités accueillies au sein de Facilitec doivent être sans aucune exception en lien avec la transition écologique et la Reconomy (demande motivée pour les non membres)
Selon quelle procédure?	Toute utilisation ponctuelle est validée par le faciligroupe planning qui a une vue l'ensemble des activités proposées et qui jugera de la faisabilité de l'activité en fonction de l'horaire, du bruit engendré, du nombre de personnes,...

Règlement intérieur d'application	Le travail seul ou en petits groupes est autorisé 24h/24 (dans l'espace coworking et dans la salle de réunion). Le travail en grands groupes, ateliers, conférences est soumis à la législation en matière de nuisances sonores (et au plus tard jusqu'à 1h du matin)
---	--

A. Envie de nous rejoindre ?

- Contactez-nous par e-mail ou par téléphone pour découvrir Facilitec en compagnie d'un de nos membres ainsi que pour toutes demandes de réservations.
- Laissez-nous vos coordonnées si vous souhaitez être invité à nos évènements Facifun organisés chaque mois afin de partager un moment convivial en compagnie de tous les participants au projet Facilitec.

CONTACT

Pour rejoindre la dynamique de Facilitec

**Pour organiser un événement/ workshop,
etc.**

accueil.facilitec@gmail.com

event.facilitec@gmail.com

Email général : facilitec@cell.lu
